



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AUTRICHE ET SLOVÉNIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE VIENNE

N° 7 – décembre 2021 - janvier 2022

En bref

L'Autriche introduira au 1^{er} juillet 2022 une taxe carbone de 30 EUR/t de CO₂ dans les secteurs hors système européen d'échanges de quotas d'émissions (SEQUE). La taxe augmentera progressivement jusqu'à 55 EUR/t en 2025 et sera remplacée par un marché national du carbone à partir de 2026. Pour compenser

l'impact sur les ménages et les entreprises, le gouvernement prévoit plus de 6 Mrd EUR de dépenses budgétaires et d'allègements fiscaux directs sur la période 2022-2025. La mesure de compensation la plus emblématique est un « bonus climat » qui sera versé à chaque résident. Compris entre 100 et 200 EUR par an pour un adulte, le montant est échelonné selon les caractéristiques de la région (offre de transports en commun et longueur des trajets du quotidien). Au total, le dispositif devrait se traduire par un transfert net de 2 Mrd EUR au profit des ménages et des entreprises. L'impact écologique de la taxe carbone devrait rester modeste et ne représenter qu'une fraction des efforts que doit réaliser l'Autriche en matière de réduction des émissions de CO₂.

Zoom sur

Le 3 février 2022, le Parlement autrichien a définitivement adopté la **réforme fiscale dite « éco-sociale »**. La réforme cherche à concilier trois objectifs : augmentation du pouvoir d'achat des ménages, soutien à la compétitivité des entreprises et accélération de la transition écologique. La mesure emblématique est l'introduction d'un prix national du carbone, associée à d'importantes mesures de compensation pour les

LE CHIFFRE À RETENIR

+4,6 %

L'IPCH fin janvier 2022 en Autriche

ménages et les entreprises (supra). La loi renforce aussi les incitations à investir dans la transition écologique en instaurant des aides à la rénovation thermique des bâtiments et au remplacement des systèmes de chauffage. Enfin, la réforme procède à des allègements fiscaux significatifs en faveur des ménages (baisse des taux marginaux d'IR, allègements de cotisations d'assurance maladie, revalorisation des avantages liés à la situation familiale) et des entreprises (baisse de 2 pp du taux d'IS, franchise d'investissement avec un montant majoré pour les investissements dans la transition écologique, amortissement immédiat des actifs de faible valeur). Au total, la loi prévoit 18 Mrd EUR de réductions des prélèvements obligatoires sur la période 2022-2025.

Autriche

Prévisions et indicateurs

1. Croissance

Poursuite de la reprise à +4,3 % malgré l'incertitude sanitaire

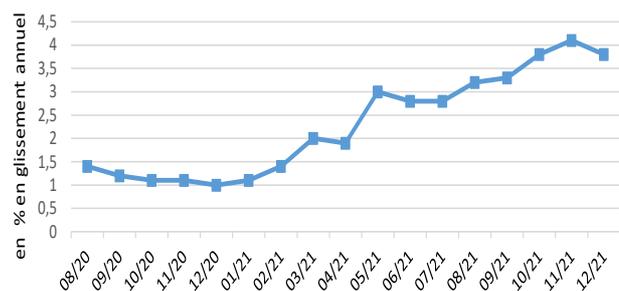
Après une récession historique de 6,7 % en 2020, la croissance du PIB pourrait atteindre 4,3 % en 2022, après 4,7 % en 2021, et ralentir en 2023 à 2,3 %, selon la Commission européenne. Portée par la consommation des ménages soutenue par le recul du chômage, la progression dynamique des salaires et la baisse du taux d'épargne, l'investissement et les exportations, elle devrait rester inégale selon les secteurs. La reprise économique devrait permettre une consolidation budgétaire rapide et un reflux progressif de l'endettement public. L'évolution de la situation épidémique reste la principale source d'incertitude. Les autres risques pesant sur les prévisions sont liés au contexte international : conjoncture dans les pays voisins, approvisionnements en composants et matières premières, prix de l'énergie, ces deux derniers facteurs conduisant à un pic d'inflation en 2022.

2. Inflation

Forte progression à +4,6 % en janvier

Selon une estimation rapide de l'institut national de la statistique, l'inflation (IPCH, indice des prix à la consommation harmonisé) en janvier pourrait avoir atteint 4,6 % en glissement annuel, portée principalement par les prix de l'énergie et des carburants. Il faut remonter à mai 1984 pour retrouver un niveau comparable. Sur l'ensemble de l'année 2021, l'IPCH a atteint 111,46 (2015 = base 100), soit une inflation de 2,8 %. Cette progression repose essentiellement sur la hausse des prix de l'énergie (+6,6 %) et des dépenses liées au logement (+3,6 %). Dernièrement la hausse significative des prix du gaz, générée par la demande mondiale accrue et les retards de livraison, a amplifié la tendance.

Figure 1 : Inflation en Autriche (IPCH)



Source : Statistik Austria

Dans ses prévisions macroéconomiques d'hiver 2022, la Commission européenne estime l'inflation (IPCH) en Autriche en 2022 à +3,3 % (+0,8 point par rapport aux prévisions d'automne 2021) et +2,2 en 2023 (+0,2 point).

3. Finances publiques

L'agence de financement de l'Etat prévoit d'emprunter jusqu'à 65 Mrd EUR en 2022

A la fin du troisième trimestre 2021, la dette publique a atteint 84,1 % du PIB (+5,6 points en glissement annuel et +13,5 points par rapport à 2019). Pour 2022, l'agence de financement de l'Etat OeBFA prévoit d'emprunter 60 à 65 Mrd EUR après 62 Mrd EUR en 2021. La durée résiduelle moyenne des emprunts de l'Etat s'élève actuellement à 10,72 ans, le taux d'intérêt effectif étant de 1,18 % par an, l'écart entre les obligations d'Etat autrichiennes à 10 ans et celles de l'Allemagne étant de 20 points de base.

4. Aides publiques

Forte hausse des subventions de l'Etat à 9 % du PIB en 2020 contre 6,8 % en zone euro

Selon le rapport annuel sur les subventions (*Förderungsbericht 2020*) publié par le ministère des finances, le montant des subventions accordées par l'Etat a atteint 34,2 Mrd EUR (+14,2 Mrd EUR) soit 9 % du PIB (2019 : 5 %) contre une moyenne de 6,8 % en zone euro (2019 : 4,7 %). Sur fond de crise sanitaire, les subventions directes accordées par l'Etat en 2020 ont atteint 17,8 Mrd EUR après 6,3 Mrd EUR en 2019, dont 37 % pour l'emploi (chômage partiel), 24 % pour les aides aux entreprises et 11 % pour les aides agricoles. Pour 2021, des subventions directes à hauteur de 19,5 Mrd EUR ont été budgétées.

Politique économique et sociale

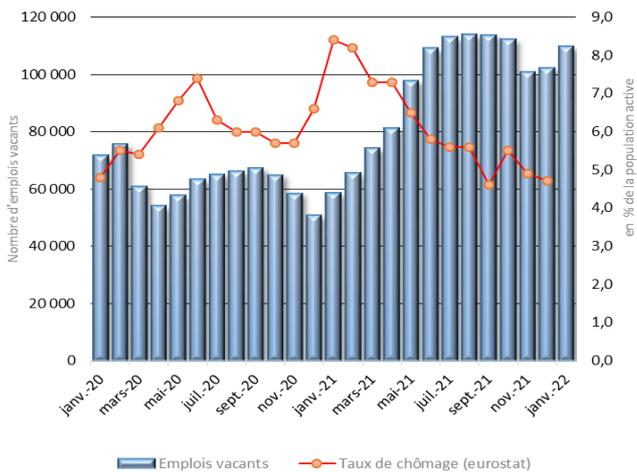
1. Emploi

Le chômage sous le niveau d'avant-crise

Le nombre de personnes en situation de chômage en Autriche a atteint fin janvier 2022 près de 333 000 personnes, soit plus de 22 300 salariés en moins qu'en janvier 2020 (-6,3 %). En glissement annuel, le recul est encore plus important avec -28,9 %, sans aucun doute en raison d'un effet base important. Selon les données provisoires d'Eurostat (définition du BIT), le taux de chômage fin décembre 2021 atteignait 4,7 % (FR = 7,7 % ; DE = 2,9 % ; UE27 = 6,3 %), à comparer avec 4,8 % en janvier 2020. Une des raisons invoquées par le ministre Martin Kocher quant à cette reprise du marché de l'emploi par rapport à janvier 2020 est la douceur de l'hiver qui permet au secteur de la construction de poursuivre son activité pendant les mois d'hiver. L'agence pour l'emploi AMS évoque également le fait que plus de 72 000 salariés du secteur touristique sont déclarés actuellement en situation de chômage partiel, ce qui n'était pas possible dans de telles ampleurs avant la crise sanitaire. En termes d'emplois vacants, l'AMS dénombrait fin janvier près de 110 000 postes à pourvoir immédiatement. L'inadéquation entre le nombre de demandeurs d'emploi et les emplois vacants amène le ministre Kocher à engager la réforme de l'assurance chômage qu'il a promise depuis son arrivée à ce portefeuille.

A compter du 7 mars, une mission parlementaire, associant des experts et les partenaires sociaux, sera mise sur pied pour définir les contours de cette réforme. Le système danois qui permet un retour rapide dans l'emploi des chômeurs, pourrait servir d'exemple.

Figure 2 : Emplois vacants et chômage 2020-2021



Source : AMS (agence pour l'emploi) et Eurostat

2. Santé

Covid-19 : une obligation vaccinale pour tous

En 1980, les autorités publiques autrichiennes levaient la dernière vaccination obligatoire (contre la variole) après que l'OMS a déclaré la maladie infectieuse éradiquée. Depuis 1981, le système de santé autrichien n'imposait aucune vaccination. Depuis le 5 février 2022, l'Autriche est devenue le premier pays européen à instaurer une obligation vaccinale contre la Covid-19 à l'ensemble de sa population. Toute personne résidant en Autriche, de 18 ans et plus, devra s'y soumettre et pourra se voir sanctionner à compter du 16 mars 2022. Des exceptions sont prévues dans le dispositif législatif à l'adresse notamment des femmes enceintes ou des personnes immunodépressives. La procédure accélérée des sanctions prévoit une amende de 600 EUR, Mais à peine votée et mise en application, cette obligation vaccinale et son régime de sanctions sont déjà remis en question par certains présidents de région, qui, après l'avoir fortement réclamée, y voient désormais une atteinte à l'intégrité de la personne et relativisent son utilité face à de nouveaux variants.

Veille sectorielle

1. Secteur financier

La FMA a finalisé la résolution de l'ancienne banque Hypo Alpe Adria

Le 29 décembre 2021, l'autorité de surveillance des marchés financiers (FMA) a déclaré, en sa fonction d'autorité de résolution, avoir finalisé la résolution de la structure de défaillance de l'ancienne banque *Hypo Alpe Adria* (HAA), *Heta Asset Resolution* (Heta) qui a été placée en résolution le 1^{er} mars 2015 en application de la loi du 1^{er} janvier 2015 (*BaSAG, Bundesgesetz zur Sanierung und Abwicklung von Banken*) transposant la directive BRRD (*Bank Recovery and Resolution Directive*). La résolution de Heta a été le premier cas à l'échelle européenne d'application du nouveau régime de résolution européen. Les ventes des actifs ont généré 11,1 Mrd EUR ce qui a permis de verser 10,8 Mrd EUR aux créanciers. Selon le haut conseil des finances publiques (*Fiskalrat*), les pertes totales pour l'Etat s'élèvent à 9 Mrd EUR.

2. Industrie

JO de Pékin : le savoir-faire autrichien à l'honneur

Si les Jeux Olympiques d'hiver de Pékin font battre plus fort le cœur des Autrichiens avec des espoirs de médaille de leurs athlètes, l'économie du pays alpin a déjà engrangé plusieurs succès à l'export à cette occasion : autant le sidéurgiste Voestalpine, que le fabricant de remontées mécaniques Doppelmayr, avec 14 téléphériques, ou la société AST, proposant des technologies de fabrication de glace des patinoires artificielles, ou la société Axess, développant des solutions de billetteries et d'accès automatiques et déjà présente au musée de Shanghai, figurent parmi les premiers médaillés autrichiens.

3. Transports

Arrêt de la construction de certains projets routiers

La ministre de la protection climatique, Mme Leonore Gewessler, compétente également pour les transports et ayant donc autorité sur la société de gestion du réseau routier à haut débit ASFINAG, avait soumis tous les projets routiers de l'ASFINAG, dont le tunnel de la Lobau, à une évaluation, notamment de leur durabilité et de la protection des sols. Le 1^{er} décembre 2021, après avoir reçu les conclusions de la commission qui a réuni des experts du ministère fédéral, de la société ASFINAG et des scientifiques de l'institut fédéral de l'environnement, il a été décidé d'arrêter certains projets de construction dont le projet de tunnel sous le parc national des Prairies alluviales du Danube dit « *Lobautunnel* » qui remonte à 2005. Le maire de Vienne a annoncé vouloir faire appel de la décision de la ministre fédérale, qualifiant l'arrêt du projet d'atteinte à la qualité de vie de la ville, des Viennois et de toute la région orientale de l'Autriche. Alors que le parti libéral Neos, les ONG, telles Greenpeace, Global2000 et WWF ont salué la décision de la ministre Gewessler, la chambre d'économie de Vienne a estimé l'impact de cet arrêt pour les entreprises et l'économie autrichienne à un manque à gagner de 12,7 Mrd EUR.

4. Energie et environnement

Taxonomie : L'Autriche vent debout contre la proposition de la Commission

La Commission européenne a présenté le 2 février un acte délégué complémentaire relatif aux objectifs climatiques de la taxonomie qui fixe des conditions claires et strictes pour l'ajout de certaines activités gazières et nucléaires à la liste des activités transitoires déjà couvertes par le premier acte délégué relatif à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation au changement climatique, applicable depuis le 1^{er} janvier 2022. Ces conditions strictes sont les suivantes : les activités tant gazières que nucléaires doivent contribuer à la transition vers la neutralité climatique ; les activités

nucléaires doivent satisfaire à des exigences de sûreté nucléaire et environnementale ; les activités gazières doivent contribuer à la transition du charbon vers des sources d'énergie renouvelables. Le Parlement européen et le Conseil disposeront de quatre mois pour examiner le document et pour exprimer des éventuelles objections à son égard. La ministre de la protection du climat, Leonore Gewessler (verte), annonce vouloir examiner de près cet acte en vue – une fois adopté – d'un recours en annulation arguant que l'acte délégué ne correspondrait pas aux bases du règlement sur la taxonomie et que la Commission outrepasserait ses compétences.

5. Tourisme

Les saisonniers enfin éligibles au chômage partiel

Si le chômage partiel a représenté pendant la crise sanitaire un pilier indispensable pour préserver les emplois dans un secteur très affecté par les confinements et les restrictions de circulation, il ne permettait ni de pérenniser les emplois saisonniers ni de fidéliser une main d'œuvre, souvent étrangère, convoitée. Avec le nouveau dispositif, mis en place aux termes de négociation avec les partenaires sociaux et le ministère du travail, il est possible aux employeurs depuis le 7 janvier de demander le remboursement de 65 % du coût salarial brut des périodes non travaillées par les travailleurs saisonniers recrutés entre le 3 novembre et le 17 décembre 2021. La ministre en charge de l'agriculture et du tourisme Elisabeth Köstinger se félicite d'une solution praticable pour près de 20 000 travailleurs saisonniers.

6. Agriculture

180 M EUR pour soutenir l'investissement agricole

Le ministère de l'agriculture met une enveloppe de 180 M EUR à disposition du secteur agricole pour aider au financement d'investissements agricoles. Chaque année, environ 1 500 demandes de

subventionnement de l'investissement sont déposées. Ces crédits d'investissement agricole sont des crédits bonifiés, généralement accordés en plus des subventions à l'investissement. En principe, la bonification d'intérêts s'élève à 36 % pour les investissements dans le traitement, la transformation et la commercialisation sur l'exploitation agricole, les installations de chauffage à la biomasse, les alpages, l'amélioration de l'impact sur l'environnement, les appareils d'épandage de lisier, l'horticulture, l'arboriculture et la viticulture. Pour tous les autres crédits d'investissement agricoles dans les zones défavorisées, la bonification d'intérêts s'élève à 50 % du taux d'intérêt brut facturé. Par effet de levier, le ministre Köstinger attend des investissements hauteur d'environ 300 M EUR.

marché de 25,9 % et donne à Stellantis la position de leader du marché en Autriche. A noter que, depuis le 18 octobre 2021, Stellantis avait dû mettre sa production de boîtes de vitesses sur son site viennois d'Aspern en berne en raison de la pénurie de puces électroniques. Les effectifs du site ont pu bénéficier du dispositif de chômage partiel. Début janvier, la production sur ce site employant 460 salariés a pu reprendre.

Relations bilatérales

1. Sanofi a racheté Origimm Biotechnology et s'engage dans le traitement de l'acné

Sanofi a racheté en fin d'année 2021 l'entreprise de biotechnologie autrichienne Origimm Biotechnology, spécialisée dans la découverte de composants virulents du microbiote cutané et le développement d'antigènes issus de bactéries à l'origine de maladies de la peau, comme l'acné. Avec cette acquisition, Sanofi poursuit l'exécution de sa stratégie globale Play to Win, notamment la recherche d'opportunités de croissance.

2. Stellantis numéro un des véhicules utilitaires en Autriche

En 2021, Stellantis a obtenu de très bons résultats en Autriche dans le secteur des véhicules utilitaires légers jusqu'à 3,5 tonnes. Au total, 15.218 véhicules utilitaires légers des marques Citroën, Fiat Professional, Jeep, Opel et Peugeot ont été vendus et mis en circulation. Cela représente une part de

Slovénie

Prévisions et indicateurs

1. Croissance

La Commission européenne vient de publier ses prévisions d'hiver selon lesquelles le PIB de la Slovénie devrait avoir augmenté de 6,9 % en 2021

La croissance au cours des trois premiers trimestres a été forte dans toutes ses composantes, en particulier l'investissement. Les importations ont augmenté plus que les exportations, ce qui a entraîné une contribution négative des exportations nettes. L'emploi a repris et le taux de chômage a diminué, ce qui constitue une bonne base pour la croissance en 2022.

L'augmentation rapide des prix et les goulots d'approvisionnement devraient limiter la croissance au début de l'année 2022. Néanmoins, le niveau élevé de l'emploi et la croissance robuste des salaires devraient soutenir une forte augmentation de la consommation. En outre, la croissance des investissements devrait rester élevée, également soutenue par le FRR. La forte demande sur les marchés d'exportation devrait se poursuivre, mais les exportations nettes devraient être négatives en raison des importations élevées.

Globalement, le PIB devrait croître de 3,8 % en 2022 et de 3,6 % en 2023.

2. Inflation

Progression à +3,7 % en 2022

L'inflation au dernier trimestre de 2021 a été particulièrement élevée, principalement en raison des prix de l'énergie. Dans l'ensemble, l'inflation a atteint

LE CHIFFRE À RETENIR

+6,9 %

La croissance du PIB en 2021
selon la Commission européenne

une moyenne de 2 % en 2021 et devrait rester élevée au début de cette année. Elle devrait diminuer progressivement au second semestre de l'année, pour atteindre une moyenne de 3,7 % en 2022. En 2023, compte tenu de la baisse anticipée des prix de l'énergie, l'inflation devrait atteindre 2,1 %.

Politique économique et sociale

1. Emploi

Hausse du salaire minimum

Après avoir consulté les partenaires sociaux, le ministre slovène du travail, de la famille, des affaires sociales et de l'égalité des chances, a annoncé que l'ajustement du salaire minimum pour 2022 serait identique à l'augmentation des prix à la consommation de l'année dernière, soit 4,9 %. Conformément à la loi sur le salaire minimum, celui-ci est ajusté chaque année au moins en fonction de l'augmentation des prix à la consommation. En conséquence, le nouveau salaire minimum brut en Slovénie pour 2022 s'élève à partir du 1^{er} janvier à 1 074,43 EUR. Cette augmentation inquiète les syndicats face à la compression des salaires dans le tiers inférieur de l'échelle des rémunérations dans le secteur public.

2. Pouvoir d'achat

Compensation de la hausse de l'énergie

Le gouvernement slovène a confirmé fin janvier 2022 la mise en place d'un système de chèques énergie et autres mesures pour atténuer la hausse des prix de l'énergie. Préparées par le ministère de l'infrastructure, ces mesures seront en vigueur pendant trois mois et sont destinées aux groupes les plus vulnérables, aux entreprises et aux agriculteurs, sous forme de bons d'énergie, d'une réduction des frais de réseau pour l'électricité et d'une baisse des droits d'accises sur le fioul domestique et l'essence. Dans l'ensemble, le gouvernement prévoit que ces aides aux ménages et aux entreprises représenteront 200 M EUR. Les critiques ont qualifié ces mesures du gouvernement comme une stratégie pré-électorale.

3. Innovation

La Slovénie a signé une déclaration commune en faveur de l'initiative paneuropéenne Scale-up

La France et l'Allemagne ont signé avec le Danemark, l'Estonie, la Grèce, l'Espagne, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Roumanie, la Finlande, la Suède, la Bulgarie et la Slovénie, une déclaration commune soutenant l'initiative paneuropéenne Scale-up dotée à terme de 10 Mrd EUR.

Ce fonds de fonds de 10 Mrd EUR devrait permettre la création de 10 à 20 fonds paneuropéens de plus d'1 Mrd EUR chacun. Appelé « European Tech Champions Initiative » (ETCI), il sera géré et administré sous mandat par le Fonds européen d'investissement (FEI), filiale de la Banque européenne d'investissement (BEI). La Bulgarie, le Danemark, l'Estonie, la Grèce, l'Espagne, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Finlande et la Suède préciseront leur engagement dans les semaines/mois à venir.

Veille sectorielle

1. Energie

Soutien de la Slovénie à l'inclusion du nucléaire dans la taxonomie européenne

La Slovénie a réitéré son soutien à l'inclusion du nucléaire dans la taxonomie européenne, après que la Commission européenne a dévoilé son projet d'acte délégué complémentaire relatif aux objectifs climatiques, incluant des activités spécifiques liées à l'énergie nucléaire et au gaz dans la liste des technologies vertes couvertes par la taxonomie européenne du financement durable. L'objectif de la Slovénie est l'extension de la durée d'exploitation de sa centrale nucléaire existante jusqu'en 2043. Tout aussi importants sont les investissements dans la construction et l'exploitation de la deuxième tranche de la centrale de Krško. La Slovénie devra prendre une décision sur la construction de la deuxième unité de la centrale nucléaire de Krško dans les années à venir. La Slovénie considère que l'énergie nucléaire est une solution très adaptée à un approvisionnement en électricité sécurisé et à faible émission de carbone.

Relations bilatérales

1. Arrivée à échéance du contrat de concession du traitement des eaux usées à Maribor

Dans un peu plus de deux ans (31 mai 2024), le contrat de concession pour le traitement des eaux usées entre la municipalité de Maribor (deuxième ville de la Slovénie) et Aquasystems (Suez/Veolia) arrivera à échéance. L'intention de l'entreprise est de concourir pour le renouvellement de la concession tandis que les autorités municipales disent travailler sur toutes les options possibles, y compris une reprise de l'activité en régie directe.

2. Le réseau des concessionnaires Renault-Nissan Slovénie accusé d'être en infraction avec les règles de concurrence

L'organisme slovène de surveillance de la concurrence considère que l'entreprise de commercialisation des marques Renault, Nissan et Dacia « Renault Nissan Slovenija » et ses quatre ateliers de réparation automobile Renault se seraient entendus pendant plus de dix ans pour lutter contre la concurrence dans le domaine de la réparation et de l'entretien des véhicules Renault. L'une des entreprises a reconnu son implication et fourni des preuves supplémentaires en échange d'une peine plus légère.

3. Le constructeur automobile Revoz poursuit la réduction de sa production

Après être passé de deux équipes à une équipe et demie à la mi-novembre 2021, l'usine de Renault à Novo mesto, qui génère environ 3 % du PIB de la Slovénie, continue de réduire sa production en passant à une seule équipe en avril 2022. Environ 450 travailleurs seront touchés. La production sera réduite de 486 véhicules par jour à 325. La crise des semi-conducteurs n'est toujours pas terminée et, après la fin du partenariat entre Renault et Daimler au début de l'année, Revoz doit faire face à l'arrêt de la production de la Smart ForFour électrique. Jusqu'à présent, le groupe Renault n'a fourni aucune information sur ses plans pour Revoz après l'entrée en fonction de la nouvelle direction.



FEV 2022

Principaux indicateurs économiques de l'Autriche

	Prévisionnistes internationaux									Prévisionnistes nationaux									
	OCDE			FMI		Commission européenne			OeNB				WIFO			IHS			
	déc 2021			oct 2021		nov. 2021 / février 2022			déc 2021				déc 2021			déc 2021			
2020	2021	2022	2023	2021	2022	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
Principaux indicateurs																			
Evolution annuelle en %																			
PIB réel (1)	-6,7	4,1	4,6	2,5	3,9	4,5	4,7	4,3	2,3	4,9	4,3	2,6	1,8	4,1	5,2	2,5	4,3	4,2	2,6
Consommation privée (réel)	-8,5	3,7	5,8	2,6			4,2	6,3	2,4	1,8	5,7	3,4	2,4	3,4	6,3	2,9	3,2	5,1	3,0
Demande des administrations publiques (réel)	-0,5	3,1	0,2	0,5			3,4	-0,1	0,4	5,3	-0,9	0,3	0,7	5,3	-2,0	-0,4	4,0	-0,5	0,2
Formation brute de capital fixe (réel)	-4,6	7,9	4,4	2,9			8,3	4,2	2,3	5,7	2,7	1,9	1,3	5,7	4,8	1,8	6,4	4,0	3,0
Exportations (réel)	-10,8	10,4	8,1	5,6	7,7	5,3	8,4	9,0	5,4	10,5	3,2	4,8	2,5	10,2	8,5	4,2	9,2	7,1	4,3
Importations (réel)	-9,4	11,6	6,9	5,3	8,4	4,6	9,9	8,1	5,7	11,3	1,9	4,5	2,4	12,6	6,1	3,9	10,4	6,7	4,1
Productivité 2)							2,6	3,0	1,2	3,2	2,5	1,3	1,0	-2,4	0,5	0,5	1,9	2,2	1,5
Déflateur du PIB	0,7	1,6	2,8	2,1	2,3	2,3	1,8	2,2	2,1	2,3	2,3	2,5	1,9	1,6	2,8	2,1	1,5	2,4	2,0
IPCH 1)	1,4	2,8	3,0	2,3	2,5	2,4	2,8	3,3	2,2	2,7	3,2	2,3	2,0	2,8	3,4	2,2	2,8	2,8	1,9
Coûts unitaires du travail	7,6						-0,5	-0,7	1,8	-0,2	0,9	2,0	1,6	1,1	-0,1	2,6	0,2	1,0	1,2
Emploi salarié 3)	-2,0				0,6	1,0	1,7	1,9	0,6	1,7	1,7	1,3	0,8	2,4	1,9	1,7	2,3	2,0	1,1
en % de la population active																			
Taux de chômage	5,4	5,0	4,7	4,5	6,4	6,0	5,0	4,6	4,5	6,3	5,4	5,0	4,7	6,4	4,8	4,4	6,4	5,5	5,3
en % du PIB nominal																			
Balance courante	1,9	-0,2	0,1	0,3	1,6	2,0	-0,1	-0,2	-0,5	-1,3	-0,5	1,0	1,3	-0,8	0,8	0,8			
Solde des finances publiques	-8,3	-6,3	-2,3	-1,1	-5,8	-2,9	-5,9	-2,3	-1,3	-5,9	-2,1	-1,4	-1,1	-6,2	-1,8	-0,6	-5,9	-1,9	-1,3
Les hypothèses																			
Prix du pétrole en USD/baril 1)	40,60	80,00	80,00	80,00	65,70	64,50	70,80	84,40	77,40	71,80	77,50	72,30	69,40	71,00	69,00	66,00	71,00	68,00	65,00
Taux d'intérêt à court terme en %	-0,4				-0,5	-0,5	-0,5	-0,4	0	-0,5	-0,5	-0,2	0,0	-0,6	-0,4	0,4	-0,5	-0,5	-0,1
Taux de change USD/EUR	1,14	1,16	1,16	1,16	1,19	1,21	1,18	1,13	1,13	1,20	1,10	1,10	1,10	1,18	1,12	1,08	1,18	1,13	1,14

Source: OCDE, FMI, Commission européenne

Source: OeNB, WIFO, IHS.

1) European Commission: February 2022

2) OeNB and WIFO: hourly productivity of labour; IHS: labour productivity per employee.

3) WIFO: Employment adjusted for persons on parental leave, in compulsory military training or undergoing training under a program of the Public Employment Service.

Dernière mise à jour le 11/02/2022

Dernière mise à jour le 22/12/2021

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Vienne

P. Brunel

Rédacteurs : S. Maynhardt, E. Zajc, P. Chaumont, R. Becques

Pour s'abonner :

vienne@dgtresor.gouv.fr ;

ljubljana@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo :

